



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E173932

VALABLE JUSQU'AU 27/05/2027

ÉDITÉ LE

01/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CLERMONT-FERRAND 2017B01141

Siret : 831 713 516 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 83 09713

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144 477 848

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144 477 848

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : G2R DEVELOPPEMENT

GUZOUX  
63810 TREMOUILLE-SAINT-LOUP

Téléphone : 05 55 95 19 16

Fax :

Portable : 06 16 08 38 15

Site Internet : <http://www.sancy-renovation.fr>

E-mail : [sancy-renovation@orange.fr](mailto:sancy-renovation@orange.fr)

Responsabilité légale :

RIVIERE OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/06/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Électricien, Plâtrier / Plaquiste, Serrurier métallier)	28/05/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	17/06/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/06/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	18/03/2025
o Ventilation mécanique	18/03/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/06/2024
o Isolation des combles perdus	27/06/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	28/05/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.